



## Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants

اتفاقية استكهولم بشأن الملوثات العضوية الثابتة • 关于持久性有机污染物的斯德哥尔摩公约 • Stockholm Convention on Persistent Organic Pollutants  
Convenio de Estocolmo sobre Contaminantes Orgánicos Persistentes • Стокгольмская конвенция о стойких органических загрязнителях



Secrétariat de la Convention de Stockholm  
Maison internationale de l'environnement 1  
11-13, chemin des Anémones  
CH-1219 Châtelaine – Genève  
Suisse

Téléphone : +41 22 917 87 29  
Télécopie : +41 22 917 80 98  
Adresse électronique : ssc@pops.int  
www.pops.int

**Dossier:** SC/POPRC

**Date:** 10 mai 2012

**Objet: Invitation à examiner et soumettre des observations sur projet de descriptif de risque révisé concernant les paraffines chlorées à chaîne courte**

À sa sixième réunion tenue à Genève du 11 au 15 Octobre 2010, le Comité d'étude des polluants organiques persistants a examiné le projet de descriptif révisé et son justificatif concernant les paraffines chlorées à chaîne courte. Le Comité n'a cependant pas été en mesure de prendre une décision en raison des incertitudes relatives à l'application des critères énoncés dans l'Annexe E de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants. Le Comité a donc créé un groupe de travail intersessions et l'a chargé :

- (a) D'examiner l'application des critères énoncés à l'Annexe E aux paraffines chlorées à chaîne courte;
- (b) D'étudier les informations tirées de l'étude proposée par le groupe de travail intersessions sur les interactions toxicologiques des paraffines chlorées, si ces informations sont disponibles;
- (c) De réviser, pendant la période intersessions, les parties appropriées du projet de descriptif de risque sur la base des résultats des activités mentionnées aux alinéas a) et b) ci-dessus. Le projet de descriptif de risque révisé sera présenté au Comité pour examen à sa huitième réunion.

À sa septième réunion tenue à Genève du 10 au 14 Octobre 2011, le Comité a examiné l'application des critères énoncés à l'Annexe E à la Convention aux paraffines chlorées à chaîne courte et les conclusions de l'étude de cas sur les interactions toxicologiques des paraffines chlorées. Le Comité a ensuite décidé de créer un groupe de travail spécial, chargé d'entreprendre les activités ci-après :

- (a) Réviser les parties appropriées du projet de descriptif des risques pour y intégrer les informations sur les interactions toxicologiques des paraffines chlorées, pour examen par le Comité à sa huitième réunion;
- (b) Compiler les questions et les principes dont il convient de tenir compte dans l'interprétation des critères énoncés à l'Annexe E, pour examen par le Comité à sa huitième réunion.

Par conséquent, le projet de descriptif de risque a été révisé afin d'intégrer les informations sur les interactions toxicologiques des paraffines chlorées.

Vous êtes invité(e) à **examiner sur projet de descriptif de risque révisé concernant les paraffines chlorées à chaîne courte** au Comité d'étude des polluants organiques persistants au plus tard le **1 juin 2012**. Les changements effectués à la version précédente du descriptif de risque ont été surlignés en jaune.

**A: Points de contact officiels de la Convention de Stockholm**  
**Correspondants nationaux de la Convention de Stockholm**

**Cc: Représentants des missions permanentes auprès des Nations Unies à Genève**

./..

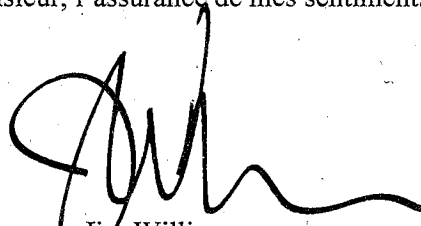
Nous vous prions de bien vouloir envoyer vos soumissions sous forme de fichier électronique par courriel à l'adresse suivante : [ssc@pops.int](mailto:ssc@pops.int) et [awarmuth@pops.int](mailto:awarmuth@pops.int).

En cas d'impossibilité, veuillez adresser les documents sur support papier à :

Secrétariat de la Convention de Stockholm  
Att : Comité d'étude des POP  
Mme Andrea Warmuth  
Programme des Nations Unies pour l'environnement  
11-13 chemin des Anémones  
CH-1219, Châtelaine, Genève, Suisse  
Fax : (+41 22) 917 8098

Si vous avez des questions concernant cette invitation, ou si vous souhaitez recevoir les documents du Comité d'étude des polluants organiques persistants sur support papier, n'hésitez pas à contacter Madame Andrea Warmuth (courriel: [awarmuth@pops.int](mailto:awarmuth@pops.int); téléphone +41 22 917 8853).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.



Jim Willis  
Secrétaire Exécutif

Pièce jointe